

Réponse à une consultation 18.12.2024

Modification de la loi fédérale sur le logement (LOG)

L'aide actuelle aux maîtres d'ouvrage d'utilité publique est inefficace et n'atteint pas son objectif, c'est-à-dire soutenir les ménages à bas revenu. La modification législative proposée ne permettra pas non plus de diriger les aides vers ces ménages et créerait des charges administratives inutiles. Des paiements directs aux ménages à bas revenu sont plus justes et plus efficaces qu'un soutien aux bâtiments. À la place de la modification proposée, economie suisse préconise donc de revoir la LOG dans sa globalité et de fonder la nouvelle loi sur le principe du financement du sujet.